



Cadenet

Exposition Jeunes talents de Cadenet - 10 septembre 2022 - organisée par le Conseil municipal des Enfants et des Jeunes



Le Tambour

Bulletin d'informations municipales de Cadenet N°3 • décembre 2022

Sommaire

L'édito du maire	3
Travaux - Voirie - Bâtiments	4
Économies d'énergie	4
Urbanisme - Cimetière	5
Les projets en cours	5
Enfance - Éducation	6
Démocratie participative	7
Actions sociales et solidarités	8
Le CCAS	8
Logements vacants	9
Solidarité Ukraine	10
Recherche médecins	11
Vie économique - Tourisme -	
Agriculture - Environnement	12
Campagne d'affouage	12
Débroussaillage	13
Culture - Patrimoine	14
La médiathèque	18
Patrimoine	20
Vie associative et Festivités	22
Communication	26
Accueil des nouveaux arrivants	26
La com au service de tous	27
Référénts de quartier	27
Cadenet honore ses maires	28
Commémorations	30
Devoir de mémoire	30
Actualités commerçants	32
Organigrammes	34
Tribune libre	35
COTELUB	36
Premier bilan du projet territoire	36
Infos pratiques	39
Recensement de la population	39
Agenda des manifestations	40



Cadenétiennes, Cadenétiens,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons rester prudents et vigilants.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie depuis la fin octobre pour mettre en place des mesures efficaces mais raisonnées : la finalisation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore sur la commune, la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique.

Une réflexion est ouverte sur l'extinction de la lumière la nuit en sachant que nous ne pouvons pas éteindre les secteurs où il y a la vidéoprotection.

Nous savons que les administrés sont partagés sur ce dossier. Nous nous efforçons de trouver une solution intermédiaire.

Concernant la problématique de l'eau, nous avons mis en place des systèmes d'eau recyclée sur différents lavoirs et fontaines et des programmateurs pour limiter les heures de fonctionnement.

Vous le voyez, nous nous efforçons de faire face au mieux aux diverses contraintes environnementales.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec une classe supplémentaire à l'école élémentaire.

La réfection du boulevard de la Liberté est terminée. Nous avons, aujourd'hui, une voirie adaptée avec des trottoirs et des stationnements de qualité.

La déviation « poids lourds » est en place depuis juillet, limitant le trafic aux abords des différents groupes scolaires.

Le diagnostic du Plan de Déplacement a été présenté en réunion publique, le bureau d'études nous a suggéré divers scénarios sur lesquels nous travaillons pour finaliser un projet soumis à la population.

Le coin de verdure à l'école maternelle est achevé ainsi que la réfection totale de la cantine scolaire.

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par les commissions Culture et Festivités ainsi que par des associations locales ont connu un très large succès.

Nous n'oublions pas les plus vulnérables d'entre nous, avec les actions du CCAS et de la commission Actions sociales pour les accompagner dans leurs difficultés quotidiennes.

Pour 2023, les projets ne manquent pas pour notre jeunesse et nos aînés où l'inter-générationnel trouvera toute sa place.

La sécurisation et des aménagements sur le site du château sont en voie de réalisation en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon pour pouvoir faire revivre ce haut lieu de notre village.

Chers Administrés,

Avec la municipalité, j'ai souhaité rendre l'hommage qu'ils méritent à deux anciens maires pour leur action au service de la collectivité :

- ⊙ Michel Tamisier (1983-1995) : le collègue s'appellera désormais Le Luberon – Michel Tamisier.
- ⊙ Fernand Perez (2001-2020) : la place de la mairie porte maintenant son nom.

Le 17 septembre 2022, nous avons convié les nouveaux arrivants et les nouveaux citoyens pour un moment convivial et de partage à la Maison du Citoyen.

Beaucoup de nouveaux administrés ont répondu présents.

La commission Culture a travaillé sur un parcours de mise en valeur du patrimoine dans le village et sur un parcours de l'osier avec l'association Cadenet Tambour Battant qui verront bientôt le jour.

Je voudrais, une nouvelle fois, évoquer les incivilités d'une minorité dans le village.

La police municipale est vigilante et fait un travail remarquable avec l'aide de la vidéo pour diminuer cet incivisme qui n'est pas propre à Cadenet mais qui impacte notre quotidien. Merci à beaucoup d'administrés qui nous aident dans cette problématique.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et à leurs bénévoles : merci à leur implication et le don de leur temps ainsi que les élus impliqués dans de nombreuses manifestations.

Vous le voyez, les projets et les réalisations ne manquent pas.

Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble.

On ne peut que constater que Cadenet est bel et bien en mouvement avec un développement harmonieux de notre commune tout en étant conscient de la situation inflationniste et l'envolée des prix pouvant perturber ce bel ensemble.

Dans le cadre de l'intercommunalité COTELUB, plusieurs dossiers sont en cours :

- ▶ Démarrage des travaux du gymnase et du plateau sportif
- ▶ Travaux de rénovation de la crèche « Lou Calinou »
- ▶ Groupe de travail mis en place pour la réalisation d'itinéraires cyclables sur le territoire de COTELUB
- ▶ Premières décisions pour améliorer et harmoniser la signalétique en Sud-Luberon
- ▶ Poursuite du travail pour réaliser le projet « Les yeux dans le ciel »
- ▶ Mise en place du compostage
- ▶ Réflexion pour une amélioration de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Je voudrais, en cette fin d'édition, renouveler notre solidarité avec l'Ukraine où la guerre continue de sévir.

Une pensée à toutes ces populations innocentes. Notre soutien reste total même si nous nous sentons assez peu efficaces dans ce conflit.

J'aimerais, une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité ainsi que le Conseil municipal des Enfants et des Jeunes, pour leur implication dans la vie du village.

Chers Cadenétiens, la mission que vous m'avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir. Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 5 janvier 2023 à 18h30 à la salle Yves Montand du Foyer Rural pour les vœux de la municipalité.

Votre dévoué Maire,

Jean-Marc Brabant
Maire de Cadenet
Vice-président de COTELUB

MONSIEUR LE MAIRE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS LES MERCREDIS DE 9 H À 12 H.

Travaux - Voirie - Bâtiments

En voirie le projet du boulevard de la Liberté est maintenant terminé. Ce projet était indispensable car les véhicules et les piétons sont maintenant à leurs places, nous avons créé des places de parking fonctionnelles et des trottoirs réglementaires.

Pour l'avenir plusieurs projets sont en cours de réalisation (place Carnot, rue Victor Hugo, rue du 8 mai 1945, rue Danton). Nous allons réaliser prochainement un ralentisseur avenue de la Gare et poser une chicane route de Lauris car il faut absolument ralentir la vitesse dans notre village.



Inauguration du boulevard de la Liberté.

Des travaux ont été réalisés

- ▶ Reprise des étanchéités et de l'isolation des toits-terrasses à l'école primaire.
- ▶ Changement des menuiseries aluminium coté route de Pertuis.
- ▶ La toiture de la maison du citoyen est en cours de réfection totale (tuiles, charpente, isolation).
- ▶ Changements de stores et moteur de la salle Yves Montand.
- ▶ Pose de racks à vélo : foyer rural, écoles, laiterie, mairie, aire de covoiturage.
- ▶ Révision et nettoyage toitures mairie, CCAS et école maternelle.
- ▶ Rénovation du lavoir et de la fontaine rue Ledru-Rollin.

Les services techniques ont également été sollicités

- ▶ Pose de mobiliers urbains pour la lutte contre les stationnements gênants.
- ▶ Élagage dans la cour de l'école primaire.
- ▶ Changement de la pompe à chaleur au foyer rural plus efficace et moins énergivore.

Il ne faut pas oublier non plus le travail fourni au quotidien pour que notre village reste propre, fleuri et accueillant. Je voudrais remercier les agents des services techniques pour leur investissement tout au long de l'année.

Pierre Loriedo

2^e adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Bâtiments



Économies d'énergie

Depuis plusieurs années déjà, la mairie de Cadenet s'est engagée pour l'amélioration énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public. C'est ainsi que de nombreux travaux ont été effectués :

- ▶ Foyer rural : changement de la pompe à chaleur.
- ▶ École maternelle : reprise des étanchéités et l'isolation des toits-terrasses.
- ▶ Changement des menuiseries aluminium.
- ▶ Double vitrage avec isolation thermique renforcée.
- ▶ Fontaines : eaux recyclées ou mise en place de programmateur pour limiter les heures de fonctionnement.
- ▶ Éclairage public : passage en éclairage LED en de multiples endroits : cours Gambetta, avenue Philippe-de-Girard, place du Tambour d'Arcole, place du 14 Juillet, rue Victor-Hugo, boulevard de la Liberté.

Avenue Philippe-de-Girard et boulevard de la Liberté, baisse d'intensité de minuit à 5h.

La volonté municipale ne s'arrête pas à cette liste, un groupe de travail a été mis en place pour continuer ce travail de réflexion sur la diminution des coûts énergétiques de la commune.

Les premières actions qui vont être mises en place :

- ▶ Illuminations de Noël : éclairage du 10 décembre au 3 janvier et une extinction des lumières à 21h.
- ▶ Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h du matin dans les secteurs hors caméras.
- ▶ Éteindre les deux panneaux lumineux à partir de 21h.
- ▶ Travailler à la pose de panneaux solaires sur le Foyer rural et sur d'autres bâtiments communaux.

- ▶ La loi oblige les commerçants à éteindre leurs enseignes la nuit, faire respecter ce dispositif.
- ▶ Sensibiliser les administrés aux économies d'énergie dans les sphères privées et publiques.

COTELUB, en partenariat avec notre municipalité, met en place le compostage individuel et collectif sur notre commune. Vous serez informé de la mise en place du procédé.

Les questions environnementales avec les économies d'énergie sont une préoccupation majeure de l'équipe municipale avec des solutions adaptées et raisonnables pour ne pas perturber le bien vivre ensemble.

Jean-Marc Brabant
Maire

Urbanisme - Cimetière

Depuis le mois d'août, le service à la population dispose d'une nouvelle équipe :

- ⊙ Mme Maud Dabin au poste de responsable du service, secondée à l'urbanisme par Mme Audrey Biscarel
- ⊙ Mme Pascale Barbier à la Régie et gestion du cimetière et occupation du domaine public
- ⊙ Mme Stéphanie Krikorian à l'accueil
- ⊙ Mme Claude Rinaudo, assistante de direction

..... Les projets en cours

Règlement local de publicité

La procédure de révision du RLP se poursuit notamment par le lancement de la phase « enquête publique ». Il est rappelé que durant toute la durée de la révision du RLP, la commune met à la disposition du public un cahier destiné à recueillir ses observations. Il est disponible auprès de l'accueil et du service urbanisme.

Dans le cadre de la révision du Règlement local de publicité de Cadenet, une réunion publique s'est tenue le 5 juillet 2021 à 17h30 à Sannes.

Pour tous ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, la commune met en ligne le support de présentation du bureau d'études. Un support papier est également disponible à l'accueil de la mairie accompagné d'un registre d'observations.

Plan de déplacement et de mobilité



Réunion Présentation Plan de déplacement.

Le vendredi 7 octobre, afin de faire les bons choix, avec M. le Maire et les adjoints, nous avons fait le tour du village à vélo pour appréhender les différents scénarios proposés.

Une présentation des conclusions sera organisée dans le courant du premier trimestre 2023.

Suite à l'étude réalisée par le cabinet Horizon Conseils et au diagnostic établi, une présentation publique a eu lieu le jeudi 23 juin 2022 à 18h30 en salle Yves Montand avec une forte participation de la population. Nous remercions les Cadenétiens de leur implication.

À l'issue de cette réunion le bureau d'études nous a proposé plusieurs scénarios qui nous permettront de :

- ▶ maîtriser les vitesses,
- ▶ adapter les sens de circulation pour une meilleure fluidité,
- ▶ sécuriser le cheminement piéton et modes doux,
- ▶ optimiser le jalonnement des parkings,
- ▶ travailler sur les itinéraires piétons entre les parkings et le centre-ville.



Visite de Cadenet à vélo.

Nouveaux horaires

RÉGIE:

Les nouveaux horaires d'ouverture du service Régie sont les suivants :

Lundi matin : de 8h à 12h.

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h.

URBANSIME:

Nouveaux horaires d'accueil du public : **Lundi et jeudi matin : accueil téléphonique de 9h30 à 12h (sans rendez-vous).**

Vendredi après-midi : accueil physique de 13h30 à 16h (sur rendez-vous en appelant le 04 90 68 13 26 / rendez-vous de ½ heure).

Mardi matin et samedi matin de 10h à 12h : accueil du public par l'adjoint à l'Urbanisme (sur rendez-vous en appelant le 04 90 68 13 26 / rendez-vous de ½ heure).

Marcello Manganaro

6^e adjoint délégué à l'Urbanisme et au Cimetière



Éducation - Enfance -

.....**Cette année 2022 a été riche en projets**.....

Projet éducatif de territoire

Le Projet éducatif de territoire, qui fixe les engagements partagés par l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire (école, associations, familles), a été renouvelé pour la période 2022-2025. Ce PEDT vise à :

- ▶ mettre en cohérence les temps scolaires, péri et extrascolaires,
- ▶ proposer des activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives variées et adaptées aux besoins des enfants,
- ▶ favoriser l'engagement citoyen et sensibiliser les enfants au développement durable,
- ▶ prévenir le décrochage scolaire,
- ▶ favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants, leur créativité, leur curiosité et leur ouverture au monde.

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité, nouveau dispositif proposé en 2021 aux enfants qui ont besoin d'un « petit coup de pouce », est reconduit cette année tout comme le dispositif de « conciliation par les pairs » qui permet aux enfants de l'école d'apprendre à gérer les conflits et de trouver des solutions concertées et pacifiées.

Service Enfance

- ▶ **L'Atelier Passerelle qui accueille les enfants dès deux ans sur trois matinées, les lundis, mardis et jeudis. Il favorise une transition avant l'entrée dans la scolarité en maternelle. Les enfants découvrent la collectivité au sein d'un petit groupe et ils sont accompagnés dans le cheminement vers l'autonomie par une EJE et une auxiliaire de puériculture.**

Contact Passerelle : **06 64 64 22 94**

- ▶ **Les structures d'accueil des enfants de 3 à 11 ans sur le groupe scolaire :**
 - Le périscolaire maternel, de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h.
 - Le périscolaire élémentaire, de 7h30 à 8h20.
 - Les temps de restauration scolaire maternels et élémentaires, de 11h20 à 13h20.
 - L'accueil périscolaire du mercredi pour les 3 à 11 ans, de 7h30 à 18h.
 - Les ateliers éducatifs culturels et multisports pour les CP aux CM2, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h.
 - Le CLAS en lien avec l'école élémentaire, le jeudi de 16h30 à 18h.
 - L'étude surveillée élémentaire, de 16h30 à 18h encadrée par des enseignants.

Ces différents temps d'accueil sont encadrés par une équipe de professionnels diplômés : ATSEM et animateurs.

Contact Service Enfance : **06 67 52 63 22**

Contact Périscolaire soir : **06 68 93 27 35**

Projet « Coin de verdure pour la pluie »

La cour de l'école maternelle a fait « peau neuve ». Les travaux de réhabilitation de la cour maternelle ont été réalisés cet été pour offrir un espace récréatif plus adapté aux besoins des enfants et aux enjeux environnementaux.

Les objectifs étaient les suivants :

- ▶ réduire les effets des fortes chaleurs en offrant des espaces de fraîcheur et plus ombragés,
- ▶ favoriser l'infiltration de l'eau en désimperméabilisant le sol,
- ▶ retrouver de la biodiversité dans la cour de l'école grâce à la création d'îlots verts.

Ce projet « Coin de verdure pour la pluie » s'inscrit dans une volonté municipale à la fois de contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants et de l'équipe éducative de l'école maternelle « Le cèdre » et de répondre aux enjeux d'évolution énergétique et environnementale.

Le caractère innovant de ce projet, en matière d'adaptation au changement climatique, de gestion exemplaire de l'eau et de prise en compte des usages et besoins des écoles, lui a valu d'être inscrit au Contrat de transition écologique du Parc du Luberon.



Cour école maternelle
Le Cèdre.

Démocratie participative

..... CME-CMJ : retour sur l'exposition du 10 septembre



Le conseil municipal des Enfants et des Jeunes a été installé depuis janvier 2022. Une très belle dynamique s'est installée à l'initiative de nos jeunes élus qui sont très actifs et fourmillent d'idées.

Nous tenons particulièrement à les remercier pour leur engagement citoyen et les féliciter pour leur premier projet qui a été un beau succès : l'exposition des jeunes talents de Cadenet, qui s'est tenue le samedi 10 septembre.

Une première édition qui fut pleine de réussite avec des jeunes élus impliqués dans l'organisation, l'installation logistique de l'exposition, son rangement ainsi que son animation le jour J.

Cette journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié pour remercier les exposants et les jeunes élus du Conseil de s'être impliqués autour de ce projet.

Les enfants du conseil municipal des Enfants et des Jeunes, organisateurs de l'exposition Les jeunes talents de Cadenet.

« Que de jeunes talents, un grand bravo aux artistes. Un grand merci et félicitations aux conseils municipaux des Jeunes et des Enfants. Je tiens à remercier les élus et les agents territoriaux qui ont permis cette exposition. Super ! Un grand merci.

Jean-Marc Brabant,
Maire de Cadenet »

Valérie Gaudalet
Sanhadji

1^{re} adjointe déléguée à
l'Éducation, l'Enfance
et à la Démocratie
participative



Les travaux de la cantine

les travaux de la cantine sont achevés et offrent une nouvelle cuisine flambant neuve. « Victime de son succès », c'est 315 repas qui sont servis chaque jour avec une exigence de qualité : tous les repas sont préparés quotidiennement avec des produits frais, privilégiant les circuits courts et le bio dans des conditions de préparation et d'accueil désormais optimales !



Actions sociales et solidarités

Friperie solidaire

Les bénévoles de l'Épicerie solidaire accueillent tout public dans ses locaux, 2 rue Lamartine (1^{er} étage), tous les jeudis après-midi, pour proposer toutes sortes de vêtements et accessoires enfants, hommes et femmes provenant de divers dons.

Vous pouvez également les retrouver un lundi par mois sur le marché hebdomadaire (place Fernand-Pérez)

Les dons de vêtements sont reçus les jeudis après-midi aux heures d'ouverture de l'Épicerie solidaire de 14h à 16h30.



Les recettes de la Friperie solidaire permettent l'achat de denrées non fournies par la Banque alimentaire, notamment les produits d'hygiène.

L'association Épicerie solidaire de Cadenet accepte les dons en nature (denrées non périssables ou d'hygiène, vêtements propres et en bon état) ou en numéraire. Elle est habilitée à fournir un reçu fiscal permettant au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Contact : 06 15 44 70 53



CCAS de Cadenet engagé dans des actions d'inclusion pour tous les Cadenétiens

Rappel : les missions obligatoires confiées par la loi dans le cadre de l'Action sociale des CCAS sont de :

- ▶ Participer à l'instruction des dossiers d'aide sociale
- ▶ Lutter contre les exclusions
- ▶ Domicilier les personnes sans domicile fixe
- ▶ Réaliser une analyse de besoins sociaux

Le CCAS de Cadenet mène des actions en prenant en compte la spécificité territoriale et les besoins de sa population.

L'épicerie solidaire

Présente sur la commune depuis 2010, elle travaille en partenariat avec le CCAS pour l'orientation du public.

L'assistante sociale accueille, dans un premier temps, les personnes et, après évaluation budgétaire, oriente vers l'épicerie solidaire.

L'épicerie est ouverte tous les jeudis de 14h à 16h30 sur orientation de l'assistante sociale.

Pour une alimentation locale

Le Conseil départemental du Vaucluse s'est engagé, depuis 2019, dans l'élaboration d'un projet alimentaire territorial : le PAT.

Le CCAS de Cadenet et l'épicerie solidaire ont fait le choix de participer à ce projet qui s'étend, aujourd'hui, dans le domaine social.

Le PAT vise à porter des actions permettant d'accélérer une transition alimentaire pour les Vauclusiens les plus précaires.

Au cours de l'année 2023, après un repérage des volontés locales (bénéficiaires, agriculteurs, CCAS, épicerie solidaire, associations), nous souhaiterions mettre en place des actions en lien avec les besoins des personnes en précarité alimentaire.

Le CCAS s'inscrit, donc, dans ces actions départementales tout en restant au plus proche des Cadenétiens.

Tickets Loisirs pour tous

Depuis 2017, il est possible d'obtenir un ticket loisirs d'une valeur de 50 euros. Après évaluation budgétaire avec l'assistante sociale, grands et petits peuvent bénéficier d'un soutien financier de 50 euros pour adhérer à une association de leur choix sur la commune de Cadenet.

Venez vous renseigner au CCAS.

Le Numérique : « Ensemble on apprend »

Dès janvier 2023, une permanence les premiers mardis du mois, sur rendez-vous, sera mise à disposition aux personnes connues du CCAS pour les initier aux démarches administratives en ligne. Accompagné par Sylvie Trochu (secrétaire au CCAS), il sera possible d'apprendre à se connecter, avec le monde du numérique.



L'inclusion par l'emploi

Le CCAS, depuis plusieurs années, travaille en partenariat avec Pôle Emploi. En 2022, ce partenariat s'est renforcé dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental du Vaucluse, Pôle Emploi et le CCAS, pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

L'assistante sociale a développé des relations particulières avec le Pôle Emploi pour faciliter l'accès aux bénéficiaires du RSA à l'emploi.

En septembre 2022, le CCAS a signé la charte de fonctionnement pour la création d'un service public de l'insertion et de l'emploi en Vaucluse.

Ce service permet de coordonner l'action de toutes les structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi dans le but de simplifier les démarches pour la personne.

Cadenet est un village qui peut se sentir isolé face à l'emploi mais avec une meilleure connaissance des partenaires locaux et des offres de proximité, il est possible de travailler ensemble pour plus d'inclusion.



pôle emploi

Permanences de Pôle Emploi à Cadenet

2^e mardi de chaque mois avec madame Dejob.

1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez-vous, uniquement, avec Madame Milesi.

Logements vacants

Dans le bulletin municipal de décembre 2021, nous vous avons parlé de la problématique du manque de logements décents sur notre Commune. Un courrier a été adressé à environ 200 propriétaires de logements vacants, afin de leur proposer l'aide de professionnels concernant les différentes aides possibles pour la réhabilitation de leurs logements, pour augmenter le parc locatif à Cadenet et inciter les propriétaires à la location.

Quelques réponses à notre courrier ; un courrier de relance va être fait pour sensibiliser les propriétaires sur le manque de logement pour nos administrés, afin d'améliorer le cadre de vie de chacun.

Vous êtes propriétaires bailleurs ?

- ▶ Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement locatif par des travaux d'économies d'énergie.
- ▶ Vous possédez un logement locatif dégradé et vous souhaitez le réhabiliter.
- ▶ Vous n'avez pas de travaux mais vous souhaitez bénéficier d'avantages fiscaux. Sous conditions de conventionnement et sous certains critères, des aides et des avantages fiscaux sont susceptibles de vous être attribués.

Selon la destination du logement et sous certaines conditions, différents types d'aides pourront être accordés aux propriétaires bailleurs ou occupants :

- Les subventions de l'Agence nationale de l'habitat (A.N.A.H.) destinées à l'amélioration des logements occupés par leurs propriétaires dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond.
- Les caisses de retraite.
- Le Conseil départemental de Vaucluse.
- La subvention de l'Agence nationale de l'habitat (A.N.A.H.) qui concerne l'amélioration de logements destinés à la location (sans condition de revenus mais avec obligation de conventionnement).

Pour bénéficier d'informations, les propriétaires intéressés doivent se mettre en rapport avec Véronique Agogue-Fernaillon, conseillère Habitat :

- ⊙ à SOLiHA 84 à Caumont-sur-Durance (84510) 17 place du Marché, chaque mercredi et vendredi matin. Tél. : 04 90 23 12 12
- ⊙ en mairie de Cadenet, tous les 3^e jeudis matin de chaque mois (rendez-vous à prendre en mairie).

Chargée de cette opération, elle vous apportera gratuitement tous les conseils et informations nécessaires sur les différents dispositifs.

Logements sociaux

Depuis le début de mandat, nous nous efforçons d'établir des liens avec les bailleurs sociaux présents sur la commune, notamment avec Vallis Habitat, propriétaire de parc de logements, le bailleur social le plus présent sur la commune.

Nous avons pu rencontrer à plusieurs reprises les responsables du secteur pour faire remonter les différentes réclamations des locataires. Grâce à ce travail de proximité, certaines choses évoluent et s'améliorent même si beaucoup reste encore à faire pour l'entretien incombant au propriétaire. Nous restons vigilants et attentifs afin que le cadre de vie soit amélioré (même si la mairie n'est pas propriétaire du parc immobilier HLM sur sa commune).



Solidarité Ukraine

Le 24 février 2022 a débuté une guerre entre l'Ukraine et la Russie. À ce jour, hélas, ce conflit se poursuit encore, faisant ou ayant fait des milliers de morts, de blessés, parmi les soldats et les civils, faisant fuir de nombreuses personnes de leur pays. C'est alors que s'organise dans les pays d'Europe un élan de solidarité envers le peuple ukrainien.

De nombreuses collectes (vêtements, couvertures, nourritures, médicaments, matériel médical et autres) sont mises en place. Cadenet se mobilise et la municipalité met en place une collecte début mars. Environ 10 m³ de dons seront récoltés, l'acheminement en Ukraine s'est révélé plus compliqué que prévu. Avec l'aide de la mairie de la Tour-d'Aigues, nous avons pu faire acheminer nos nombreux cartons.



Chargement du camion, direction l'Ukraine.

Accueil des réfugiés

La préfecture a fait appel aux municipalités pour l'accueil des réfugiés. Plusieurs visioconférences avec M. le Préfet ont eu lieu avec divers partenaires, associations, municipalités et autres, afin d'organiser au mieux l'accueil du peuple ukrainien. La préfecture a mandaté l'association Valdo pour coordonner l'accueil, orienter les familles, autant pour les démarches administratives que pour l'hébergement, la scolarisation des enfants, etc.

La mairie et le CCAS ont répondu aux différentes demandes préfectorales : recensement des logements mis à disposition par des administrés cadenétiens volontaires, visite et évaluation d'accueil desdits logements notamment.

Pour Cadenet, à notre connaissance, une famille ukrainienne a été accueillie dans sa propre famille résidant à Cadenet, l'adolescente a pu poursuivre sa scolarité au collège Le Luberon Michel Tamisier.



La collecte.



Je remercie vivement Jean-François Lovisolo pour le partage du camion mis à disposition gracieusement par une entreprise de Cavaillon, et Éric Segurra, élu de la Tour-d'Aigues pour l'acheminement en Ukraine.

Un grand merci à Jean-Marc Brabant, notre maire, aux membres de ma commission Actions Sociales Solidarités et autres élus, aux bénévoles, aux agents des services techniques pour la manutention, ayant permis la réussite de cette action solidaire.

Le camion en cours de chargement.

Recherche médecins

Fin 2021, deux médecins généralistes de notre commune ont pris leur retraite, une retraite bien méritée après toutes ces années d'exercice, une bonne quarantaine d'années, et nous les en remercions vivement.

Hélas, aucun nouveau médecin n'est venu reprendre leur cabinet malgré les nombreuses démarches entreprises pour la cession de leur cabinet, tant de leur propre initiative que de celle de la mairie (prise en charge du paiement du loyer pendant un an, diffusion d'un flyer sur site internet, réseaux sociaux, etc.).

Avec d'autres communes voisines (Lauris, Lourmarin, Vaugines, Puyvert, Villelaure), rencontrant la même problématique de manque de médecins, nous avons créé un groupe de travail « Accès aux soins », et nous travaillons avec le coordinateur Frédéric Guiot de la CPTS Santé Lub, Communauté professionnelle territoriale de santé du Sud Luberon, les professionnels de santé du territoire, afin d'unir nos forces, avec plusieurs réunions et la réalisation d'un clip *Médecin, visse ta plaque en Sud Luberon* pour dynamiser nos recherches, avec la société Audiovisuel basée à Vaugines.

Vous pouvez retrouver cette vidéo sur la page Facebook de la mairie de Cadenet, de Santé Lub et le lien YouTube :

Visse ta plaque - Audiovisuel (<https://www.youtube.com/watch?v=6dSpUo-07GGU&t=2s>)

N'hésitez pas à en parler autour de vous, à vos connaissances.



Le CCAS est ouvert

Tous les jours du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h
18 cours Voltaire 84160 Cadenet
04 90 08 39 80
ccas-as@mairie-cadenet.fr
secretariat.ccas@mairie-cadenet.fr

CADENET
RECHERCHE DES MEDECINS

Cadenet, petite ville dynamique de 300 habitants, offre un cadre de vie idéal pour les familles ou les jeunes couples:

- Crèche, écoles, collège, structures d'accueil périscolaires sur place, lycée à 12 km avec transport scolaire
- Tous les services de santé: médical, paramédical, laboratoire, spécialistes...
- Festivités, service culturel, médiathèque, tissu associatif riche et dynamique
- Nombreux commerces de proximité proposant des produits de qualité

Votre futur environnement de travail:

- Patientèle:** Après 40 ans d'activité, 2 médecins prennent leur retraite
- Accompagnement:** La municipalité de Cadenet et SantéLub soutiennent cette démarche de reprise
- Cabinet Médical:** Localisé en centre-bourg, proximité pharmacie, aménagé et équipé, accessible aux PMR, parking réservé médecins
- Participation financière:** La municipalité de Cadenet participera financièrement au loyer du cabinet pendant environ 1 an

Vous êtes intéressé et souhaitez plus de renseignements pour installer votre activité de médecin généraliste parmi nous ?
Contactez la mairie de Cadenet au 04 90 68 13 26 ou par mail accueil@mairie-cadenet.fr

« Bien que nous n'ayons pas de nouveaux médecins généralistes, de nombreux professionnels de santé se sont installés à Cadenet. »

Françoise Raoux-Jacquème
3^e adjointe déléguée aux
Actions sociales
et Solidarités



Permanences & contacts

Les locaux annexes au CCAS en face de l'église, haut du cours Voltaire :

IME (Institut Médico Éducatif) :

04 90 79 04 91

Le CMPP : (Centre Médico Psycho Pédagogique) :

04 90 79 30 69

La Médecine du travail de la MSA :

04 90 13 66 66

Amical : 04 90 79 49 77

Le CCAS, 18 cours Voltaire :

Conciliateur de justice :

04 90 08 39 80

EDÈS : Espace Départemental des Solidarités de Pertuis :

04 90 09 27 00

Vie économique - Tourisme -

La commune de Cadenet détient plus de 140 hectares de forêt communale essentiellement dans le massif de la Barbasse.

La forêt est un de notre bien commun et assure plusieurs fonctions :

- ▶ Elle contribue à la qualité de l'environnement en jouant un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la protection contre les risques naturels.
- ▶ Elle est un espace privilégié et partagé pour les activités de loisirs comme la promenade ou la chasse.
- ▶ Elle est un atout économique par la production de bois.

..... Campagne d'affouage sur la commune



La commune de Cadenet a décidé de faire une opération d'affouage de bois sur pied en faveur des habitants de la commune.

L'équipe municipale a choisi de faire bénéficier aux habitants de la commune de cette énergie peu coûteuse plutôt que de vendre cette coupe de bois à un forestier, ce qui aurait été plus rémunérateur.

Qu'est-ce que l'affouage ?

C'est la distribution d'une partie des bois de la forêt communale aux habitants pour leur consommation personnelle en bois de chauffage après tirage au sort.

Environ 15 lots d'une dizaine de stères chacun ont été distribués pour un prix de 100 €.

Après un appel à candidatures au printemps qui a recueilli une trentaine de candidats, les lots ont été attribués par

tirage au sort le 15 septembre au cours d'une réunion pendant laquelle toutes les règles et consignes pour la coupe du bois ont été présentées par l'agent de L'ONF. Une visite des lots a été proposée aux candidats retenus.

La coupe a commencé le 15 octobre.

Devant le succès de cette campagne, l'affouage sera mis en place pour les prochaines coupes.

Agriculture - Environnement

.....Information sur l'obligation légale de débroussaillage.....

L'obligation de débroussailler et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par l'article L134-6 et suivants du nouveau Code forestier, et concerne tous les départements du sud de la France. Chaque préfecture a défini les modalités de débroussaillage spécifiques à son département. En Vaucluse il s'agit de l'arrêté préfectoral n° SI2013049-0002 du 18 février 2013. Dans chaque commune le maire est chargé de faire appliquer la réglementation en informant ses administrés et en contrôlant la réalisation des travaux éventuels.



En collaboration avec le Syndicat forestier, les pompiers de Cadenet, le Comité communal des feux de forêt et la police municipale, le mercredi 25 mai a eu lieu la réunion publique d'information sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) à la salle des fêtes de Cadenet.

Plus de 130 personnes étaient présentes, accueillies par M. le Maire, Jean-Marc Brabant.

Chacun a reçu sa carte personnalisée sur l'état d'embroussaillage de sa propriété, pour ainsi pouvoir visualiser où se situent les travaux à réaliser.

Tous ont suivi avec attention le diaporama présentant de façon détaillée la réglementation en vigueur.

Les absents ont reçu leur dossier par courrier.

Des journées de visites de terrain pour conseiller les propriétaires qui l'ont souhaité ont été organisées les mercredis 15, 22 et 29 juin, en collaboration avec la police municipale très impliquée dans le suivi de ce dossier.

En 2023 des visites d'évaluations seront réalisées pour faire le point sur l'avancement chez toutes les personnes soumises au débroussaillage.

Un rapport individuel sera établi par le Syndicat forestier et si nécessaire, un rappel des travaux à effectuer sera adressé.

Marc Duval

4^e adjoint délégué
à la Vie économique,
au Tourisme et
à l'Environnement



Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage vous protège, vous et votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui entraîne une baisse de la puissance du feu et accroît ainsi votre sécurité.

Le débroussaillage :

- ▶ *Ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant*
- ▶ *Diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz*
- ▶ *Évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables de votre habitation.*

Le débroussaillage protège la forêt en limitant le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

En cas de non-réalisation des travaux de débroussaillage aux normes demandées, vous vous exposez à une amende de 4^e classe (750 €)

Culture - Patrimoine

« Enfin ! C'est le mot qui vient tout naturellement après ces longs mois durant lesquels notre saison culturelle a été suspendue. Parce que nous avons besoin toutes et tous de musique, de théâtre, de spectacle, de danse ; parce que nous avons besoin toutes et tous de divertissement autant que de moments de relâchement ; parce que nous avons besoin d'émotions, d'idées, de nouveautés, de rires, de surprises : pour toutes ces raisons, il était temps que nous puissions renouer, même dans des conditions sanitaires que vous savez toujours particulières, avec notre saison culturelle. Il était temps, aussi, que nous puissions apporter notre soutien à tout un secteur économique, celui de la culture et du spectacle. »



Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture
et au Patrimoine

Le Grand Ménage de Printemps

LE FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE EN SUD LUBERON

Une programmation détonante vous a été proposée au mois d'avril et le 1^{er} mai, avec plus de 26 représentations sur Cadenet. Le festival est ouvert à tous, majoritairement gratuit, avec une programmation très variée : danse, concerts, formes théâtrales inspirées, originales, poétiques, engagées...



“Le Balto ou l'ivresse des libellules” - Collectif Xanadou.

Le festival a également investi l'EHPAD et l'épicerie solidaire de Cadenet.



La fanfare Tahar Tag'l à l'EHPAD.



Spectacle “Babil” à l'école élémentaire.

Le Grand Ménage c'est aussi des spectacles toute l'année ! Au mois de mai, deux représentations du spectacle Babil ont été proposées à quatre classes de l'école élémentaire Mélina Mercouri.

Ce spectacle conçu spécialement pour les enfants a évoqué avec humour et simplicité, la place de la parole dans la construction de notre identité et dans notre rapport à l'altérité.

“Tchatchades et Galéjades” de Christian Mazzuchini à l'épicerie solidaire.



À noter d'ores et déjà sur vos agendas, l'édition 2023 se tiendra du 21 au 30 avril, sur plusieurs communes, dont celle de Cadenet.

La scène nationale La Garance

Maintenant six ans que le service culturel s'associe avec la scène nationale La Garance de Cavaillon pour présenter chaque année des représentations en nomades. Ce beau partenariat a mené cette année à découvrir un récit-rap contemporain *L'endormi* au collège Michel Tamisier, un concert de polyphonies occitanes avec le groupe San Salvador sur le parking de La Laiterie et une composition originale *Le livre de ma maîtresse* à l'école maternelle Le Cèdre.



M. Labbe

"Jamais dormir" de Baptiste Amann.

Prochaine représentation le dimanche 2 avril 2023 avec le spectacle *Jamais Dormir* au centre culturel La Laiterie :

« Sur un lit qui tour à tour peut devenir navire, cabane, tapis volant, une jeune fille de 8 ans raconte les mondes qu'elle fabrique la nuit pour échapper à la violence de son environnement. »

La fête de la musique

Un rendez-vous populaire et musical réussi cette année avec quatre groupes de musique, la chorale du Temps du renouveau, le gospel Anzal, Dj Saf au bar des boules et les Batucalub qui sont venus déambuler dans le village.



Mairie de Cadenet

"L'endormi" Cie Hippolyte à mal au cœur.



Mairie de Cadenet

Concert de San Salvador.



Henri Vinciguerra

La chorale Gospel Anzal.



Mairie de Cadenet

"Le Livre de ma maîtresse" Cie Sauf le dimanche.

Le groupe de musique cubaine Rio Cauto.



Mairie de Cadenet

Le petit Tambour qui danse

LE FESTIVAL DE JAZZ ET DE MUSIQUE DU MONDE

Événement phare de la vie culturelle cadénétiennne, le festival a rencontré un énorme succès pour cette 4^e édition ! Trois belles soirées ont été proposées avec des artistes exceptionnels : Thomas Leleu, Laurent Elbaz, Jérôme Buigues, François Chambert, Manu Falla, Yoann Schmidt, Étienne Mbappé, Christophe Cravéro, Nicolas Viccaro, Philippe Desbois, Catia Werneck, Vincent Bidal et Jean-Luc Di Fraya.

Étienne Mbappé.



« Je remercie tout particulièrement Kévin et Stéphanie Reveyrand de l'association Yellow, les élus et les agents municipaux et tous nos partenaires qui ont permis la réalisation de ce festival : la région Sud, le département du Vaucluse, le Pasino Grand d'Aix-en-Provence, le moulin à huile La Bastide du Laval, SPAR, le Silo Immobilier, l'hôtel Le Mas du Colombier, L&B café comptoir, l'institut de beauté Fleur de peau, la pharmacie de la Durance et



Optic&Price, Arcole Ambulance, la Maison de la presse de Cadenet, la librairie La Rumeur des Crêtes, la quincaillerie MCPB, le pressing de Cadenet, le restaurant La Source, ORPI, la pépinière Ambiance au Jardin, la boulangerie-pâtisserie Michel Bourbouze, la carrosserie Arcole, l'épicerie Chez Colette, la cave Louérien, Nadotti Immobilier, le snack La Cigale, Vaucluse Diagnostics Immobiliers, le restaurant Chez Félicien, la boucherie Da Prato, le restaurant Les Aromates, Autosur, la pépinière Leverrier, le restaurant Les L du moulin et la station Vélos Bee's.

Thomas Leleu.

Catia Werneck.

La place était pleine, pour le festival, les 21, 22 et 23 juillet.



Sans oublier le public que nous remercions sincèrement pour nous avoir soutenus et avoir pris part à ce beau moment tous ensemble. C'est grâce à votre présence que ce festival prend tout son sens. »



Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture
et au Patrimoine



Nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition en juillet 2023.

Le service culturel et l'association Yellow recherchent des bénévoles pour l'édition 2023. Vous êtes intéressé ?

Envoyez-nous vos coordonnées par mail à :

serviceculturel@mairie-cadenet.fr
Une réunion d'information sera organisée.

Festival des Amateurs de Théâtre

Les compagnies ont foulé la scène du Foyer rural pour présenter des pièces pleines de vie et de passion. Un grand merci à eux. Les jeunes rêveurs ont pu apprécier une joyeuse lecture sur le voyage et la forêt, suivie de *L'incroyable histoire vraie du chat Pito*. Hira Manga, une véritable pépite musicale et familiale, a également animé la soirée.

L'incroyable histoire vraie du chat Pito
de Pierre Lacube.



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

"Le hasard de l'amour du jeu"
Cie La Limax

La Laiterie, un espace artistique

En 2022, le centre culturel La Laiterie Annie Torrese a accueilli 12 expositions d'artistes de tous horizons :

- ⊙ Arroseur Arts Osés avec Brigitte Marcerou et Marie-Françoise Joseph
- ⊙ Andrée Franceschi
- ⊙ Pierre Navarino
- ⊙ David Bouyou
- ⊙ Laurence Gasior et Philippe Michel
- ⊙ Dominique Martel, Catherine Juramy et Ruby Domange

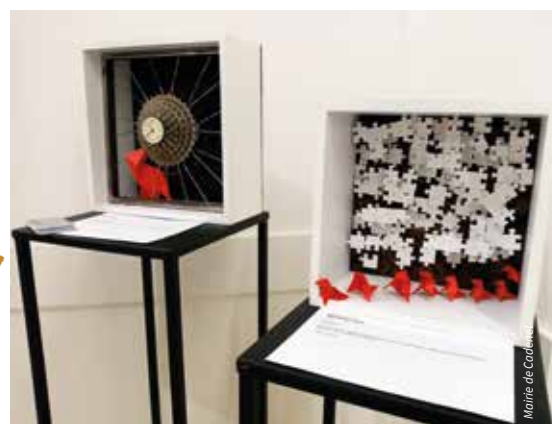
- ⊙ Alison Martinenq
- ⊙ André Faure
- ⊙ Claude Lecomte
- ⊙ Patrick Archier
- ⊙ Claude Peuzin
- ⊙ Christine Bottereau, Nadine Lehmann, Alain Leluyer, Patrick Lesné, Dominique Martel et Marie-Laure Simoulin

Arroseur
Arts
Osés

Exposition Arbres et portrait
de Claude Lecomte.



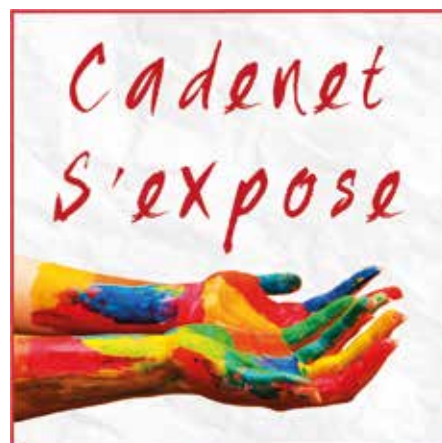
Sylvain Lecomte



Mairie de Cadenet

Cadenet S'expose

Les artistes du village ont fait rayonner le centre culturel La Laiterie en présentant leurs œuvres dans la cadre d'une exposition collective. Cela a permis de beaux échanges entre les artistes et le public.



..... La médiathèque, un lieu culturel à deux pas de chez vous !

Lieu ouvert à toutes et à tous, lieu de démocratisation de la culture, du livre et de la lecture, la médiathèque René Char accueille tous les publics en prenant soin de diversifier son offre culturelle pour répondre au mieux aux besoins des citoyens.

C'est aussi un espace de vie où tout un chacun peut partager ses coups de cœur culturels, se détendre lors d'un moment de lecture sur place ou participer à des animations.

À la banque de prêt, les bibliothécaires sont là pour vous conseiller et vous orienter ; vos demandes et vos suggestions sont toujours les bienvenues !

En 2022, la médiathèque a proposé de nombreuses rencontres :

La médiathèque est ouverte :

Lundi, mardi, jeudi

de 9h à 12h et de 16h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 9h à 12h30

La consultation sur place est gratuite

Adhésion :

L'adhésion de 6 € par an permet d'emprunter

5 livres, 2 magazines, 2 DVD

et 2 livres audio.

Pour s'inscrire, un justificatif de domicile est demandé.

Où nous trouver ?

Médiathèque René Char

18 cours Voltaire 84160 Cadenet

Nous contacter :

04 90 68 64 48

bibliotheque@mairie-cadenet.fr

Catalogue en ligne des documents :

www.mairie-cadenet.fr

> rubrique Vie culturelle > médiathèque

Des animations pour le jeune public

- Ateliers de fabrication d'origami animés par Delphine Minassiam (4 séances pendant les vacances scolaires).



Créations des enfants
lors de l'atelier origami d'été.

- **Bébé bouquine** animé par Élisabeth Diamante, un moment dédié aux bébés-lecteurs et à leurs parents avec histoires, comptines et jeux de doigts (10 séances de janvier à décembre).

- Le spectacle *La valise des émotions* (compagnie cadenétienne Padam Nezi).

Un partenariat régulier avec l'école et les structures petite enfance

Rapprocher les enfants du livre et de la lecture dès leur plus jeune âge est une des missions de la médiathèque.

Cet enjeu est de taille et il est important de tisser un lien régulier entre l'école et la bibliothèque. Ainsi, toutes les classes de l'école élémentaire et maternelle fréquentent la médiathèque et profitent d'animations lecture et de prêts de livres tout au long de l'année scolaire.

Notons également, l'intervention des bibliothécaires auprès des enfants de 6 mois à 2 ans ½ du RPAM à La Bulle, avec des lectures d'albums animés (3 séances).



Animation
Bébé bouquine.



Parasol Lasido, un concert festif dans les jardins de la mairie.



Des propositions culturelles pour les adultes

► Les cafés historiques

En 2022, la médiathèque a choisi d'initier des rendez-vous réguliers avec les cafés historiques. Ces conférences, ouvertes à tous, participatives et conviviales, sont animées par Guillaume Beckert.

« Le tambour d'Arcole », « les lavoirs et fontaines », « la vie culturelle à Cadenet » et « les sources historiques » sont des thèmes qui ont suscité un vif intérêt de la part du public venu nombreux. Ces rencontres se poursuivront en 2023 !

► Le comité de lecture adultes

Vous aimez lire et partager vos coups de cœur ? Vous êtes à la recherche d'idées de lectures ? Rejoignez le comité de lecture adultes de la médiathèque. Ce groupe se réunit une fois par mois, l'entrée est libre et gratuite.

Spectacle "Des signes émoi" et atelier langues des signes qui ont ravi les participants !



Mairie de Cadenet

La Vache Curieuse



Inscrivez-vous à la newsletter culturelle !

Vous souhaitez être informés des événements organisés par la médiathèque et le centre culturel ou consulter une sélection de coups de cœur de livres, de films ou des nouveautés fraîchement arrivées à la médiathèque ?

La newsletter est là pour ça !

Pour la recevoir, n'hésitez pas à vous inscrire sur le site internet : www.mairie-cadenet.fr > rubrique Vie culturelle

Un patrimoine à vivre et à faire vivre aujourd'hui et demain

« Comme chacun sait, la préservation du patrimoine est au cœur des politiques publiques. C'est aussi une priorité pour les communes, étant donné les enjeux multiples : culturels, touristiques et historiques qui s'y rattachent. Cette mission est d'autant plus importante dans les villages du Luberon où on compte de nombreuses richesses patrimoniales à préserver et à valoriser. »



Valérie Boisgard
5^e adjointe déléguée
à la Culture et au Patrimoine

Nouveau ! Le Parcours du patrimoine

La commune de Cadenet a travaillé en 2022 à la création d'un parcours du patrimoine dans le centre-bourg dont les objectifs sont de valoriser le patrimoine bâti et de faire connaître l'identité patrimoniale locale. Ainsi, 18 panneaux sur pieds avec visuels et contenus historiques ont été installés devant les monuments composant « le parcours du patrimoine » :

Statue du Tambour d'Arcole et chemin de ronde / Fontaine « maudite » / Fontaine et lavoir de la rue Kléber / Fontaine aux Pois-chiches / Lavoir de l'avenue Gambetta / Félicien David / Fontaine de la place de l'Horloge / Fontaine de la rue du 8 mai 1945 / Lavoir de la Fontaine de l'Aube / Croix de la rue du 8 mai 1945 / Fontaine et lavoir de la rue Ledru-Rollin / Tour de l'horloge / Lavoir et fontaine de la rue Raspail / Croix du cours Voltaire / Église, presbytère et statue de la Vierge / Fontaine du cours Voltaire / Groupe scolaire / Chapelle des Vérunes, Notre-Dame-des-Anges.

Ce parcours est le fruit d'un travail collectif initié par un groupe d'élus et piloté par Valérie Boisgard. Merci à Delphine Lavorel et à Valérie Grange qui ont contribué à l'aboutissement de ce beau projet.

Exemple de panneaux
Parcours patrimoine - Fontaine « Maudite ».

La fontaine maudite
fontaine de la rue Kléber

CADENET PATRIMOINE

PARCOURS PATRIMOINE

1 Statue du Tambour d'Arcole 2 La fontaine maudite 3 Lavoir-Fontaine sur rue Kléber 4 Fontaine aux pois-chiches 5 Lavoir avenue Gambetta 6 La maison de Félicien David 7 Fontaine rue Danton 8 Fontaine rue du 8 mai 1945 9 Croix de l'avenue du 8 mai 1945 10 Fontaine et Lavoir rue Ledru-Rollin 11 La tour de l'horloge 12 Lavoir & Fontaine rue Raspail 13 Croix Cours Voltaire 14 Église, presbytère et statue de la Vierge 15 Fontaine cours Voltaire 16 Groupe scolaire 17 Chapelle Notre-Dame-des-Anges

PARCOURS PATRIMOINE

1 Statue du Tambour d'Arcole 2 La fontaine maudite 3 Lavoir-Fontaine sur rue Kléber 4 Fontaine aux pois-chiches 5 Lavoir avenue Gambetta 6 La maison de Félicien David 7 Fontaine rue Danton 8 Fontaine rue du 8 mai 1945 9 Croix de l'avenue du 8 mai 1945 10 Fontaine et Lavoir rue Ledru-Rollin 11 La tour de l'horloge 12 Lavoir & Fontaine rue Raspail 13 Croix Cours Voltaire 14 Église, presbytère et statue de la Vierge 15 Fontaine cours Voltaire 16 Groupe scolaire 17 Chapelle Notre-Dame-des-Anges

PARCOURS PATRIMOINE

1 Statue du Tambour d'Arcole 2 La fontaine maudite 3 Lavoir-Fontaine sur rue Kléber 4 Fontaine aux pois-chiches 5 Lavoir avenue Gambetta 6 La maison de Félicien David 7 Fontaine rue Danton 8 Fontaine rue du 8 mai 1945 9 Croix de l'avenue du 8 mai 1945 10 Fontaine et Lavoir rue Ledru-Rollin 11 La tour de l'horloge 12 Lavoir & Fontaine rue Raspail 13 Croix Cours Voltaire 14 Église, presbytère et statue de la Vierge 15 Fontaine cours Voltaire 16 Groupe scolaire 17 Chapelle Notre-Dame-des-Anges

Un futur parcours retraçant l'histoire patrimoniale de la vannerie à Cadenet sera également installé en 2023.

Ils concerneront les lieux suivants :

la place du Tambour d'Arcole, la place du 14 Juillet, la plaine de la Durance, la place Carnot, les habitats troglodytiques et le musée départemental de la vannerie.

Les lavandières du lavoir rue Kléber

Après les travaux de rénovation du lavoir de la rue Kléber, à la demande de monsieur Léo Franque, la commune a fait apposer cinq photos de lavandières sur les murs du lavoir. Elles représentent une reconstitution du travail minutieux des lavandières et ont été prises lors de précédentes Journées du patrimoine.



Les lavandières.

La mise en sécurité du château

La mise en sécurité du site du château avance petit à petit. Elle fait l'objet de plusieurs réunions de travail entre partenaires locaux et équipe municipale. La première phase des travaux de sécurisation débutera au printemps 2023.



Site du château.

Retour sur les Journées du patrimoine 2022

Les Journées du patrimoine se sont déroulées du 16 au 19 septembre, elles ont mis à l'honneur « le patrimoine durable » avec : une conférence sur le thème de l'eau à Cadenet animée par Guillaume Beckert, historien-animateur (C.L.E.F.), une exposition sur l'histoire du Sud Luberon à l'occasion des 25 ans de l'association C.L.E.F., des démonstrations et une exposition d'écovannerie par Élodie Valade, ainsi que des visites accompagnées de l'église Saint-Étienne. Elles ont été organisées par l'association C.L.E.F., la paroisse de Cadenet et le musée de la vannerie en partenariat avec la mairie de Cadenet.

Nouvelles plaques de rue et leur créatrice, Emma Stolar Vélou (à droite).



Des nouvelles plaques de rue dans le village

Après l'installation de plaques de rue en faïence sur la place du Tambour d'Arcole et celle du 14 Juillet, c'est maintenant le cours Voltaire, l'avenue Gambetta et le boulevard de la Liberté qui ont été ornés de nouvelles plaques.

Elles ont toutes été réalisées à la main, selon la tradition ancestrale, par la céramiste cadénétienne Emma Stolar Vélou. La terre provenant de carrière française est cuite à plus de 1000 degrés pour devenir robuste et résister aux aléas climatiques dans la durée.

Vie associative et festivités

Chères et chers bénévoles associatifs,

Comme l'an passé, j'ai souhaité mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps aux autres.

L'engagement associatif constitue une liberté fondamentale. La vie associative à Cadenet est particulièrement riche avec ses 83 associations installées sur le territoire. Intervenant dans tous les domaines, leur rôle structurant n'est plus à démontrer...

En effet, au-delà de la promotion des disciplines qui sont nombreuses, ces associations offrent un cadre d'apprentissage de la vie en collectivité. Lieux d'émancipation des individus, on y cultive le goût de l'effort et du dépassement de soi, c'est là aussi que se tissent les liens sociaux.

Dans une période troublée comme celle que nous vivons, l'action menée au quotidien auprès des jeunes, des personnes isolées ou fragiles, participe pleinement à la préservation du vivre ensemble

Ensemble, élu(e)s des deux listes, mais tous unis pour Cadenet, nous avançons main dans la main pour prendre les meilleures décisions afin de répondre à toutes vos préoccupations.

Voici de brefs moments d'humanité, de solidarité et de bien vivre ensemble à Cadenet en cette année 2022.



Nicole Boy-Courroux
7^e adjointe déléguée
à la Vie associative
et aux Festivités

Halloween

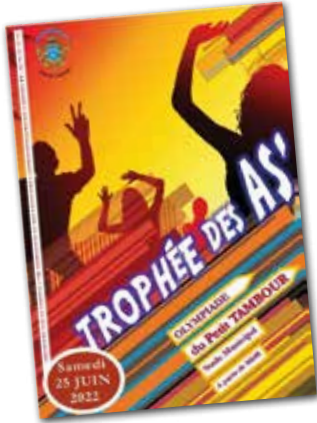
le 6 novembre 2021



Pour cette Halloween cadenétiennne, trolls, lutins et farfadets avaient rendez-vous afin de préparer cette magnifique réunion de monstres et sorcières. Les places de la ville ont résonné de mille clameurs entonnées par les nombreux participants.

Fête du Sport

le 25 juin 2022



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet



Mairie de Cadenet

Cette belle manifestation a réuni, au stade municipal, des équipes représentantes d'associations pour s'affronter autour d'épreuves toutes plus loufoques les unes que les autres. Dans une ambiance conviviale, petits et grands se sont retrouvés pour partager de belles tranches de rigolade.

Fête Nationale

du 14 juillet 2022



Adrian Stock / iStock



Mairie de Cadenet

Encore une belle fête nationale autour du bal populaire et de son feu d'artifice qui a réuni, encore une fois, nombre de Cadenétiennes et Cadenétiens.



C. Chartrain

Fête votive

des 19, 20, 21
et 22 août 2022



C'est toujours avec autant d'envie et d'enthousiasme qu'est célébrée la fête votive de la Saint-Barthélemy. Tout le monde y trouve son compte, de la fête foraine en passant par les concours de cartes, pêche, pétanque et ball-trap, sans oublier nos soirées dansantes.

Les Associatives

le 10 septembre 2022



Traditionnellement, les nombreuses associations se retrouvent chaque rentrée à l'ombre des platanes de la place Fernand-Perez. C'est le moment des rencontres, des retrouvailles et des présentations des activités de l'année à venir.



C o m m u n i c a t i o n

Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 17 septembre, M. Jean-Marc Brabant et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants de Cadenet.

Cet accueil de bienvenue n'avait plus été organisé depuis 2019

La rencontre conviviale a eu lieu sur la place du Tambour d'Arcole, devant la Maison du Citoyen. Les nouveaux Cadenétiens ont ainsi pu rencontrer et échanger avec les élus.

À cette occasion, un livret d'accueil présentant la commune et ses différents services leur a été remis.

Ce livret est à disposition à la Maison du Citoyen et consultable en ligne sur le site de la mairie.

Merci à Estelle Eymard pour la réalisation de ce livret.



France Services

Tous les lundis de 14h à 17h à la Maison du Citoyen (place du Tambour d'Arcole) ont lieu les permanences France Services. Assurées par le centre social L'Aiguier à La Tour-d'Aigues, ce service est destiné à vous accompagner dans vos démarches administratives avec les différents services publics.

Quelques exemples :

- ▶ Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- ▶ Déclaration d'impôts
- ▶ Gérer votre espace pôle emploi
- ▶ Demander une aide (allocation logement, RSA, retraite...)

Maison du citoyen

de Cadenet



Nouveaux horaires
à partir du
1^{er} décembre 2022.

► Contactez les élus référents de votre quartier

Quartier Liberté	→	liberte@mairie-cadenet.fr
Quartier Voltaire	→	voltaire@mairie-cadenet.fr
Quartier Gambetta	→	gambetta@mairie-cadenet.fr
Quartier Centre-bourg	→	centreboulevard@mairie-cadenet.fr
Quartier Les Ferrages	→	ferrages@mairie-cadenet.fr
Quartier Route de Pertuis	→	routedepertuis@mairie-cadenet.fr
Quartier La Plaine	→	laplaine@mairie-cadenet.fr
Quartier Les hauts de Cadenet	→	leshautsdecadenet@mairie-cadenet.fr
Quartier Route de Lourmarin	→	routedelourmarin@mairie-cadenet.fr
Quartier Lauris-Les Meillères	→	laurislesmeilleres@mairie-cadenet.fr

Pour tout renseignement
vous pouvez contacter
la Maison du Citoyen

au **04 13 98 00 17**
ou envoyer un mail à
maisonducitoyen@mairie-cadenet.fr

Valérie Grange
Conseillère municipale
déléguée à la
Communication



La communication au service de tous



Associations :
**comment diffuser
une manifestation
ou une annonce ?**

Envoyez votre texte et une image au format JPEG, par mail, au moins 10 jours avant la date de publication souhaitée.

Votre annonce pourra être ainsi diffusée sur tous les supports municipaux (agenda du site internet de la mairie, page Facebook, application mobile CityAll et panneaux lumineux).



Entreprises :
**comment être référencé
dans l'annuaire du site
internet de la mairie ?**

Signalez votre structure par mail et nous vous enverrons un formulaire à remplir.

Pour les entrepreneurs déjà référencés, pensez à nous contacter pour signaler tout changement.



Nouveaux arrivants :
**comment obtenir
des informations
sur la vie du village ?**

N'hésitez pas à nous contacter par mail, nous aurons plaisir à vous renseigner.



communication@mairie-cadenet.fr



06 98 58 59 57

C a d e n e t h o n o

Place Fernand Perez

Le samedi 18 décembre 2021 a eu lieu l'inauguration de la place Fernand Perez.



Fernand fut Maire de Cadenet de 2001 à 2020 et aujourd'hui Maire honoraire.

J'ai souhaité rendre hommage à l'action qu'il a menée avec disponibilité, dévouement au service de tous les Cadenétiens. Fernand a exercé ces mandats sans esprit partisan, animé de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général, le bien public.

Grâce à lui, je suis devenu conseiller municipal en 2008, puis adjoint en 2014, avant de lui succéder en 2020 comme Maire avec une certaine fierté.

Au nom de la commune, merci à Fernand Perez pour son engagement avec passion pour Cadenet.

Jean-Marc Brabant
Maire de Cadenet





Collège Le Luberon - Michel Tamisier

Le samedi 24 septembre 2022 a eu lieu l'inauguration du collège Le Luberon - Michel Tamisier.

Michel fut Maire de Cadenet de 1983 à 1995 et Conseiller général de 1998 à 2015.

Dès mon élection et en accord avec la famille, j'ai proposé de nommer le collège de Cadenet Michel Tamisier où il fut principal de 1970 à 1987.

Michel a été très investi dans la vie locale, d'une grande culture et d'une profonde humanité.

Il avait une vision optimiste du « Vivre ensemble » et une large ouverture d'esprit.

Jean-Marc Brabant

Maire de Cadenet



Devoir de mémoire



« Cette scène me hante, et je la revis souvent. »

Cette scène, c'est celle du passage aux portes de l'ombre, à Cadenet, du docteur Jean Boyer.

Le 13 juillet 1944, le docteur Jean Boyer, agent de liaison, fait un détour par les Hautes-Alpes pour remettre des documents au Maquis. Arrêté à son retour, au niveau de Cavaillon, dans le Vaucluse, il est amené au Quartier Général local de l'Unité antiterroriste de la Huitième Compagnie de la Division Brandebourg à l'hôtel Splendid. Un compagnon de cellule, Roger Séguy, raconte dans une lettre adressée à la tante de Jean Boyer les coups de fouet reçus pour le pousser à dénoncer ses camarades. Torturé par des miliciens français, il n'a cessé de demeurer impassible, loyal. Le 14 juillet 1944, il est emmené à Cadenet avec huit autres résistants pour être fusillé : Chareton, Cœurdacier, Raphaël Michel, Ripery, Augustin Gay, Henri Fabre, Abel Allemand et Lucien Roustan. Les prisonniers sont entassés dans un convoi qui longe le canal de Carpentras. Le convoi s'approche de la gare de Cadenet et ralentit au niveau d'un croisement où s'élève désormais le monument aux morts. Ce monument qui porte depuis 2018 une plaque en l'honneur du « miraculé » de cette fusillade.

Dans le convoi, les prisonniers demandent la raison de leur assassinat, si proche de la fin de la guerre. Ils se voient répondre que « nous voulons en descendre le plus possible ». Quelques heures plus tard, la porte du car s'ouvre, et un Allemand ordonne : « Les deux premiers ! » Raphaël Michel s'avance,

soutenant qu'il est le plus âgé. Il est suivi de Ripery. Deux Allemands et Friocourt les conduisent au carrefour où ils tournent à gauche. Une deuxième équipe ouvre la porte : c'est au tour de Cœurdacier et de Chareton d'affronter leur terrible destin. Ils sont ensuite suivis par Augustin Gay et Henri Fabre, emmenés beaucoup plus loin. Ils ne sont plus que trois. Jean Boyer, plus malin que veinard, propose le plan suivant : partir ensemble et, le moment venu, se séparer de différents côtés. Abel Allemand et Lucien Roustan, amis d'école tous deux de Lambesc, « préférèrent tenter le coup ensemble ». Dans ces derniers instants, Jean Boyer se tourne vers Notre-Dame-de-la-Garde, et promet, s'il s'en sort, de monter pieds nus à son sanctuaire.

Deux miliciens et un Allemand s'approchent, et n'en demandent qu'un seul ». Jean Boyer est emmené au carrefour auquel ils tournent à droite, sous le pont du chemin de fer, puis immédiatement à gauche. Jean Boyer s'enfuit,

court, pendant que les balles éclatent autour de lui. Touché au bras droit, il se diagnostique une fracture de l'humérus. Les mitrailleurs se sont arrêtés de tirer, pensant qu'il s'écroulerait bientôt. Il repart, s'approche d'une ferme qui, à son arrivée, referme ses volets. Les tirs sont moins précis et il pénètre dans une haie servant de limite à un canal d'arrosage. Tombé dans la vase, il ne peut escalader la berge avec un seul bras. Les tueurs se rapprochent et il feint d'être mort, allongé dans le canal. Les bruits des mitraillettes se rapprochent et le visent : son ventre d'abord, puis une rafale de balles atteint sa paroi abdominale, son ventre, et sa fesse gauche. Il garde sa tête sous l'eau, bouche ouverte pour essayer de respirer. Les assassins s'éloignent, et Jean Boyer se met debout, caché par la voie ferrée. Le convoi s'ébranle. Il traverse stratégiquement plusieurs ruisseaux pour que l'on perde sa trace et s'enfuit vers la Durance.

De cette scène qui l'a hanté toute sa vie, de cette fuite qui a duré plusieurs jours, demeurent des noms, des visages qu'il n'a jamais oubliés. Parmi eux, monsieur et madame Galdy, dont le mari a été emprisonné à l'hôtel Splendid, puis fusillé à Robion, le 20 juillet 1944. Quant à ses bourreaux, s'ils furent jugés et condamnés après la Libération, lui aura attendu cinquante-six ans pour parler et écrire son histoire. Il sera resté, jusqu'à la fin, un ami de Cadenet, ville qui a tant représenté à ses yeux.

Béryl Boyer
petite fille du
docteur Jean Boyer



Monsieur le Maire et Béryl Boyer, la petite fille du docteur Jean Boyer, lors de la commémoration du 14 juillet 1944.

Commémoration
du 14 juillet 1944.



Pour Cadenet, le 14 Juillet n'est pas que la fête nationale. C'est aussi le moment de se souvenir des événements du 14 juillet 1944 !

« Les souvenirs sont nos forces.
Quand la nuit essaie de revenir,
Il faut allumer les grandes dates,
Comme on allume des flambeaux. »

VICTOR HUGO

Commémoration du
11 novembre 1918.

Commémoration
du 8 mai 1945.



Commémoration
du 18 juin 1940.

Commémoration
du 20 août 1944.



Actualités commerçants

Épicerie idéale.

12



Pompes funèbres Seignol.

9



Remise créative.

17

Mely Mailo.

13



La Bardane.

7



Garage Oliviers.

10



L&B Comptoir.

15



La Cigale.

3



Maka pizza.

14



Marie de Cadenet

4

Le Barber shop.



Marie de Cadenet

Bee's.

11



Marie de Cadenet

Hôtel Mas du Colombier

8



Marie de Cadenet

Couleur Cerise.

5



Marie de Cadenet

Galerie Contraste.

18



Marie de Cadenet

Maison de la presse.

16



Marie de Cadenet

Profil et Patrimoine.

6



Marie de Cadenet

La Boulange de Cé.

2



Marie de Cadenet

Le coin des filles.

1



Marie de Cadenet



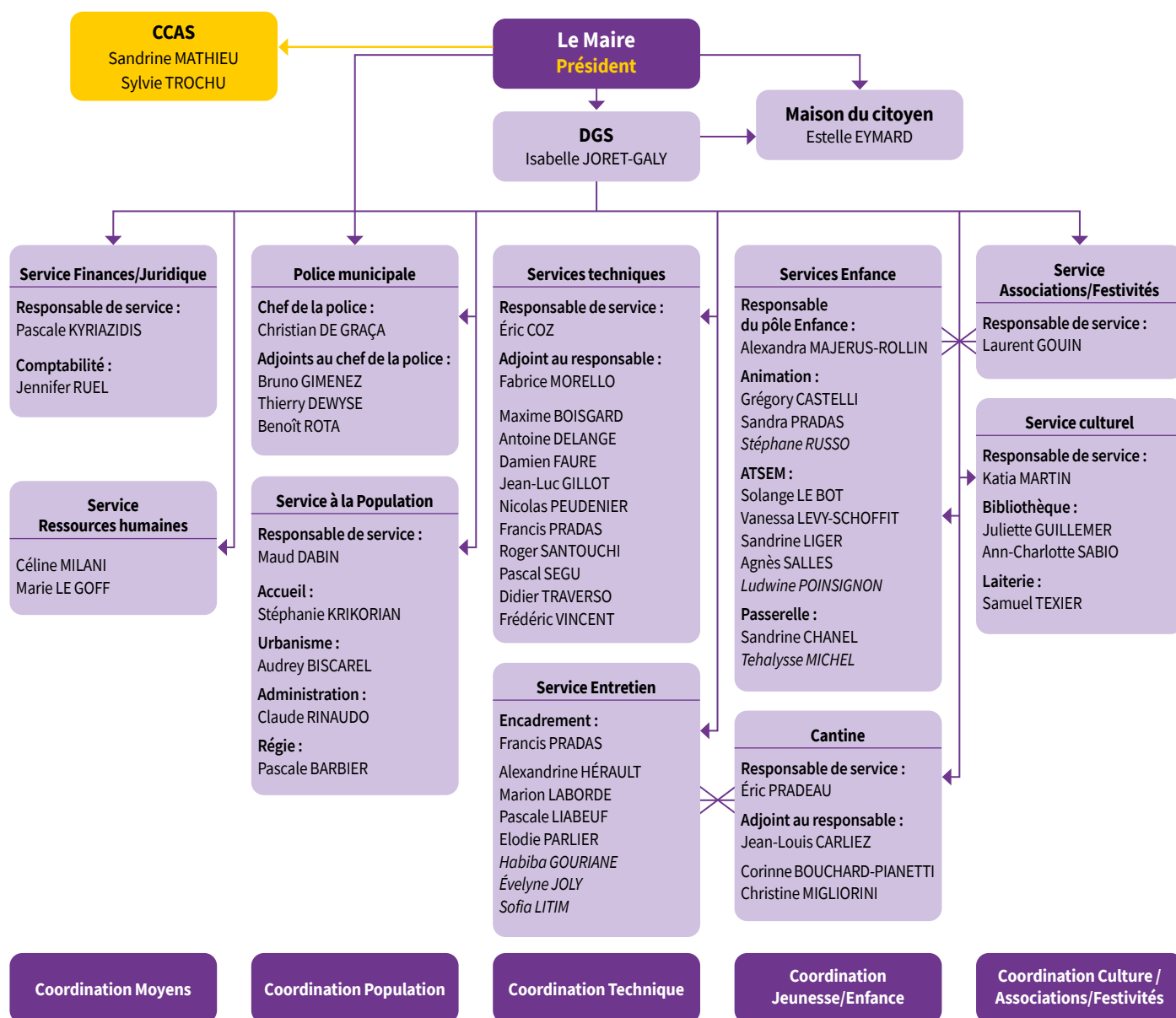
Organigramme

Comme l'an passé, j'ai souhaité mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps aux autres.

Cet organigramme vous permet de mieux comprendre l'organisation des services municipaux. Je tiens à remercier tous les agents territoriaux pour leur implication au sein de la commune. Pour mettre en œuvre tous les projets de notre programme, nous avons besoin de techniciens compétents qui permettent l'aboutissement des diverses réalisations. Cadenet a la chance de pouvoir compter sur un personnel sérieux avec un sens élevé du service public. Je salue ce travail efficace, souvent dans l'ombre, qui fait avancer les dossiers de notre collectivité.



Jean-Marc Brabant
Maire de Cadenet



Élus Ensemble pour Cadenet

Se retrouver à Cadenet, un hasard qui n'en est pas un... Notre histoire c'est l'amitié de deux familles : la famille Leroy Massot et la famille Martin. La première composée de Monique et Daniel et leurs deux garçons. La seconde représentée par Cécilia et Florent et leurs trois garçons.

Nos deux familles cherchaient un cadre de vie avec des critères précis pour s'installer et voir grandir leurs enfants.

Habiter à Cadenet n'était pas vraiment un hasard sans concertation entre nous, cette commune qui est maintenant la nôtre offrait le cadre de vie que nous recherchions chacun de notre côté. Un village perché typique de la Provence entre Luberon et Sainte-Victoire, territoire reconnu et authentique

Une situation géographique à proximité de grandes agglomérations, d'accès autoroutiers. Son pont de la Durance qui nous ramène dans les Bouches-du-Rhône en un rien de temps.

En plus de cet aspect, il y a aussi son Esprit de Village avec son beau marché, ses commerçants de qualité où tout le monde se reconnaît, ses restaurants d'un très bon niveau et une vie associative et culturelle très dynamique et variée.

Voilà pourquoi nous avons posé nos valises à Cadenet, un village qui nous a donné envie de s'investir pour lui en nous retrouvant là encore ensemble sans le savoir au cœur même de la vie municipale.

Lorsque Jean-Marc nous a proposé de faire partie de son équipe de campagne, il nous a permis de mieux comprendre et de nous investir dans la vie même de Cadenet. Il faut savoir qu'avant de nous engager dans cette aventure nous avons d'abord échangé avec notre famille, car être élu c'est un engagement.

En intégrant le conseil municipal, nous avons pu constater qu'être Maire ou Adjoint demande un investissement personnel constant et de nombreuses compétences. Ils ne comptent pas leurs heures. Nous, en tant que conseillers, nous avons une réunion par mois et quelques réunions de commissions, ce qui nous permet d'allier vie professionnelle, familiale et celle d'élu.

Nous sommes si l'on peut dire des Conseillers JUNIORS, et ce que l'on apprécie depuis le début de notre mandat, c'est qu'on nous écoute, on peut exprimer notre point de vue, les élus les plus aguerris prennent le temps de nous expliquer les rouages de la vie municipale, de nous faire notre place.

Au sein de nos commissions respectives (Culture et Patrimoine, Communication et Petite enfance), les échanges pendant ces groupes de travail sont très enrichissants et constructifs. Nous en ressortons le plus souvent avec une grande satisfaction de ce que nous allons pouvoir faire ou proposer pour l'amélioration de notre village. Nous sommes heureux d'être présents pour les intérêts et la qualité de vie des Cadenétiens.

Faire partie du conseil municipal nous permet d'être encore plus proches des évolutions et des orientations de notre beau village.

Alors oui, nos familles peuvent le dire « **découvrir Cadenet c'est l'adopter** ».



Monique
Leroy



Florent
Martin

Élus Cadenet@Venir

Cadenétiennes, Cadenétiens,

Depuis notre élection nous tentons de faire avancer les idées et les valeurs pour lesquelles vous nous avez élus. Nous sommes en minorité mais nous ne baissons pas les bras. Notre engagement ne faiblit pas : nous apportons, chaque fois que l'occasion nous est donnée, nos idées et nos compétences afin de répondre aux problématiques de la commune et de COTELUB.

Bien sûr, nous aimerions être entendus sur des sujets qui nous paraissent primordiaux pour l'avenir de notre village et des ses habitants.e.s, notamment les questions liées à la transition écologique et aux enjeux climatiques. Nous souhaiterions aussi davantage de possibilités pour que les Cadenétiens.e.s puissent être associés.es aux futurs projets et pouvoir faire des propositions.

Il nous arrive d'être en opposition avec les choix proposés par les élu-es de la majorité mais nous restons dans le dialogue et faisons nos propres suggestions. Nous nous sommes fermement opposés au budget communal 2022 présenté par la majorité lors du conseil municipal du 30 mars. Ce budget n'est pas, pour nous, à la hauteur des enjeux climatiques et énergétiques auxquels nous sommes confrontés. L'actualité criante, l'été caniculaire que nous venons de passer, les préoccupations actuelles concernant l'augmentation du prix de l'énergie et toutes les conclusions effectuées par la COP21 et le GIEC nous prouvent que nous avons raison.

Pour justifier les choix budgétaires pour la commune, Monsieur le Maire nous a répondu qu'il respectait notre position mais que les projets que nous mettions en avant n'entraient pas dans l'imédiat dans les priorités de l'équipe majoritaire.

Nous, les élu-es Cadenet@Venir avons évoqué à plusieurs reprises le besoin pour la commune de mettre en place des projets structurants concernant les économies d'énergie, la production d'énergie photovoltaïque, un grand plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux, ainsi qu'un plan sur la végétalisation urbaine et les déplacements doux, sans oublier l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public (par exemple de 1h à 5h). Pour nous, ces projets, certes ambitieux et à réaliser sur du long terme, nous semblent prioritaires et urgents.

Concernant COTELUB, nous vous informons que des composteurs individuels vous seront proposés gratuitement. Nous invitons toutes les personnes qui ont un jardin à s'équiper de ces composteurs afin de faire diminuer le poids de nos poubelles. Sachez que les déchets alimentaires (épluchures, restes alimentaires...) représentent 30 % du poids de nos poubelles. Ramasser, faire circuler et brûler ces déchets coûte beaucoup d'argent. Pour les personnes qui n'ont pas de jardin, COTELUB devrait mettre en place des composteurs collectifs dans les mois qui arrivent.

Sur ces mots, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Vous pouvez nous contacter par courriel :

cadenetavenir@gmail.com

ou déposer un courrier à la mairie à notre attention.

Vous pouvez également nous suivre sur :

[facebook.com/Cadenetavenir](https://www.facebook.com/Cadenetavenir).



C O T E L U B

Premier bilan du PROJET TERRITOIRE de COTELUB



Jeudi 29 septembre, le président et les vice-présidents de COTELUB avaient donné rendez-vous à tous les conseillers municipaux du territoire afin de faire le premier bilan du projet de territoire, un peu moins d'un an après son lancement (19/11/2021).

Lors d'une table ronde animée par Grégory Risbourg, le président et les vice-présidents se sont, tour à tour, pris au jeu des questions-réponses en lien avec leurs compétences respectives. Ainsi, chacun des membres de l'exécutif de COTELUB a pris la parole afin d'évoquer plusieurs axes de travail.

Animation territoriale

Jean-Marc Brabant, vice-président à l'animation territoriale, a évoqué :

- ▶ La nécessité d'une signalétique marquée sur notre territoire pour une cohérence d'ensemble renforçant ainsi le sentiment d'appartenance.
- ▶ L'importance des pôles d'échange multimodaux afin de trouver une alternance à l'utilisation de sa voiture au quotidien, avec la réflexion de projet de création de pôles multimodaux sur Cadenet, Grambois et Mirabeau.
- ▶ En complément sur la mobilité et en l'absence de Mme Serra, empêchée, le rappel de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) qui attribue la

compétence mobilité aux EPCI. La compétence transport en commun sera transférée en 2024. Il faut dès à présent se préparer à cette prise de compétence.

- ▶ Le rachat au département du site du Grand Vallon d'une surface de 43 hectares, sur lequel se trouve déjà l'accrobranche, pour développer les activités touristiques et agricoles sur le territoire.

*Jean-Marc Brabant,
vice-président à
l'Animation territoriale.*

*Karine Mouret,
Jean-Marc Brabant,
Robert Tchobdrenovitch,
Geneviève Jean,
Jean-François Lovisololo
et Mylène Garcin.*

À ce jour, il y a des infrastructures et des vignes qui continuent à être exploitées. Ce rachat d'un montant de 400 000 €, avec 200 000 € de travaux (dont 50 000 € de sécurisation), permet d'avoir une vision à long terme de cet espace.



L'étang de La Bonde : Après l'inauguration de la phase 1 du parking, l'esplanade et de la sécurisation des abords à La Bonde, la phase 2 concernant le cheminement piéton est en attente. Parallèlement, il a fait le point sur les acquisitions foncières en cours.

Le président a reconnu qu'à ce jour, il y a désormais un réel problème d'accès à l'eau à l'étang de La Bonde pour les habitants du territoire et les touristes, et assure mettre tout en œuvre pour un maintien de l'accès à l'eau.

Développement territorial et coopération territoriale

Jean-François Lovisolo, vice-président en charge du développement territorial et de la coopération territoriale, a déploré l'abandon du projet d'extension de la zone d'activité du projet des Meillères à Cadenet, et cela en raison de la découverte d'une zone humide lors des études préalables. Un projet de requalification sur la zone actuelle est à l'étude.



Jean-François Lovisolo, vice-président en charge du développement territorial et de la coopération territoriale.

En ce qui concerne le commerce de proximité, le vice-président rappelle l'existence d'un fonds de concours. « Ainsi, dit-il, lors du dernier conseil communautaire, COTELUB a voté une subvention de 25 000 € pour la commune de Cabrières-d'Aigues afin qu'une nouvelle boulangerie voie le jour dans les mois à venir. »

Cohésion sociale, accompagnement de l'enfance et jeunesse

Mylène Garcin, vice-présidente à la cohésion, informe de la finalisation du transfert de toutes les crèches du territoire à la SPL, via un contrat de délégation de service public, qui a abouti en deux temps, d'abord les trois premières en janvier 2021 (Mirabeau, Villelaure et Cadenet), puis au 1^{er} janvier 2022, les trois suivantes (Cucuron, La Tour-d'Aigues et La Bastide-des-Jourdans). « Nous accueillons ainsi 206 enfants, encadrés par 76 professionnelles. »

En ce qui concerne la gouvernance et le devenir de Mylène Garcin, cette dernière précise « pour éviter un conflit d'intérêts dans mes missions, j'ai donné ma démission au poste de vice-présidente Cohésion sociale à COTELUB et ai pris le poste de présidente directeur général de la SPL Durance Pays d'Aigues ».



Mylène Garcin, vice-présidente à la cohésion.



Robert Tchobdrenovitch, président de COTELUB.

Le président, Robert Tchobdrenovitch, a souligné une forte capacité d'investissement de COTELUB, représentant 3,5 millions d'euros en réserve, non encore affectés, ainsi, dit-il :

« COTELUB a la possibilité aujourd'hui d'investir massivement sur des constructions comme pour la digue de Villelaure, ainsi que l'acquisition de composteurs individuels et collectifs. »

.....GEMAPI.....

On a décidé d'une baisse de la taxe GEMAPI car il n'y a pas à ce jour de travaux majeurs commencés, le SMAVD réalise actuellement les études préalables indispensables et les réserves sont encore conséquentes.

Les projets à venir concernent les investissements liés à l'Èze et au Marderic.

.....PCAET, Plan Climat Air Énergie Territoriale.....

Pour rappel, le PCAET a été approuvé en janvier 2021, pour une durée de 6 ans, avec la communauté de communes du pays d'Apt. 26 actions sont portées en partie par COTELUB (et d'autres par des acteurs du territoire tel que le PNRL). Plusieurs projets ont été lancés comme :

- ▶ Le SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), en collaboration avec le PNRL et la ALTE sur 3 ans (on est sur la 2^e année).
- ▶ Le label « Éco-défis » dont ont bénéficié des entreprises de COTELUB pour leurs démarches en faveur de la transition écologique.
- ▶ La démarche Climagri pour faire l'état des lieux forestiers et agricoles dans le but d'établir un plan d'action.

Cette compétence est assumée par Mme Serra.

Environnement et gestion des déchets

Karine Mouret, vice-présidente, a défini le PLPDMA : « C'est le Programme-Local-de-Prévention-des-Déchets-Ménagers-et-Assimilés, qui répond à une obligation réglementaire mais aussi à une politique intégrée au sein du PCAET et au projet de territoire. Il est indispensable d'être doté d'un tel programme afin de bénéficier de subventions. »



*Karine Mouret,
vice-présidente
de l'environnement
et gestion des déchets.*

En quelques chiffres, la collecte c'est :

- ▶ Plus de 2 000 points sur le territoire
- ▶ 55 000 passages par an au Pôle environnement
- ▶ Un service de collecte sur rendez-vous et devant nos portes avec les « Monstres »
- ▶ Une équipe technique engagée, sérieuse, amoureuse de son territoire

« Il arrive que ça déborde et que ça ne sente pas bon », comme le relate la vice-présidente, « mais en saison estivale et touristique, ce sont plus de 30 % de déchets qui sont produits en plus, d'où en effet un débordement au niveau des colonnes de tri et un manque de propreté autour des PAV. Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place des mesures correctives telles qu'un 4^e jour de collecte, la mise en demeure au prestataire de collecter et de nettoyer les PAV, et enfin le renforcement du nombre de PAV. À cette période estivale également, on déplore une forte augmentation des dépôts sauvages. On propose à partir de la mise en ligne de l'application « Trash Spotter », la création d'un poste d'agent au retrait des dépôts sauvages. »

Trash Spotter est une application collaborative très simple et très rapide, disponible sur Apple Store et Google Play. Elle permet de signaler les déchets abandonnés, avec une géolocalisation automatique, en cliquant sur la fonction « je spotte ». À la suite de quoi la collectivité, COTELUB, pourra organiser le ramassage. Il existe une seconde fonctionnalité pour signaler que vous avez ramassé des déchets, permettant notamment de cartographier ces dépôts.

Pour en savoir plus, allez sur :
trash-spotter.green

La gestion des biodéchets va devenir obligatoire au 1^{er} janvier 2024. À ce jour, nos sacs d'ordures ménagères contiennent :

- ▶ 10 % sont des ordures ménagères ultimes (non recyclables),
- ▶ 60 % peuvent trier dans les filières existantes (vêtements, verre, emballages...),
- ▶ 20 % sont des biodéchets (résidus alimentaires, déchets verts).

En anticipant cette obligation du tri à la source dans les biodéchets, COTELUB a obtenu des financements de l'Europe, la Région, et l'Ademe qui vont permettre notamment d'acheter des composteurs collectifs qui seront déployés prochainement sur les communes du territoire ainsi que des composteurs individuels remis gratuitement aux habitants du territoire.

Il est important de souligner que le tri des déchets à la source que les habitants ont déjà mis en place a ainsi permis de réduire directement la taxe des ordures ménagères sur le territoire ; un cas particulier qui encourage la collectivité à poursuivre sa politique d'incitation au tri et les efforts de communication menés en ce sens.

Prospective et évaluation des politiques publiques

Geneviève Jean, vice-présidente, fait un point sur le SCOT, c'est un outil de conception de mise en œuvre de stratégie intercommunale pour l'aménagement du territoire sur 20 ans mais qui n'a pas vocation de faire le zonage (comme le PLU). Il doit être travaillé avec les élus et compris par les citoyens. La présentation a été faite à l'ensemble des maires.



La suite comprend le plan d'aménagement durable qui doit être coconstruit avec les élus.

Le SCOT doit être compatible avec des programmes et lois : loi ALUR, loi NOTRe, STRADDET, charte du Parc, PLU.

*Geneviève Jean, vice-présidente
de la prospective et évaluation
des politiques publiques.*

Propos recueillis par
COTELUB



Infos pratiques

Recensement de la population

À compter du 1^{er} janvier 2023, est organisé sur Cadenet le recensement de la population.

À quoi ça sert ?

Cette opération de l'INSEE, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité.

Des chiffres du recensement découlent de la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin pour les élections municipales, le nombre de pharmacies... Cela sert aussi à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les réseaux de transports à développer, à guider les choix en matière de construction de logements...

Pour notre commune, cette action a lieu tous les 5 ans.

Comment cela va se dérouler ?

Vous allez recevoir un courrier de la mairie, puis un agent recenseur recruté par la commune se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte tricolore.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. L'agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site : le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier. L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie que tous les logements ont bien été recensés.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement
de la population

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :
le-recensement-et-moi.fr

© Insee 2023

Agenda des manifes

JANVIER 2023

Jeudi 5 janvier

Vœux de la municipalité

Salle Yves Montand • 18h30

Organisé par la municipalité

Dimanche 8 janvier

Loto du FCL

Salle Yves Montand

Renseignements à :

fcl.animation.84@gmail.com

Organisé par l'association Football

Cadenet Luberon

Du 14 au 20 janvier

Exposition de l'atelier du Lavoir

L'atelier du Lavoir de Cadenet expose les sculptures de ses élèves.

Vernissage le samedi 14 dès 18h.

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Infos : 07 60 53 34 16 ou

serviceculturel@mairie-cadenet.fr

Organisée par l'atelier du Lavoir.

Dimanche 22 janvier

Loto École primaire

Salle Yves Montand

Organisé par l'école primaire

Samedi 28 janvier

Fête de l'Enfance

Place du 14 Juillet

Organisée par le Service Enfance municipale

Dimanche 29 janvier

Fête du Vin

Rencontre des vignerons locaux

10h à 19h

Restauration sur place

Salle Yves Montand

Renseignements au 06 29 70 23 60 ou

acpip84@gmail.com

Organisé par l'Association Culinaire pour la Promotion de l'Identité Provençale

Centre culturel La Laiterie et médiathèque

La médiathèque de Cadenet et le centre culturel La Laiterie vous proposeront également d'autres animations et expositions. **Suivez-nous sur les réseaux d'informations de la mairie.**

FÉVRIER 2023

Samedi 4 février

Stage de modelage sur argile

Venez découvrir ou approfondir les techniques de modelage sur argile, quel que soit votre âge ou votre niveau.

De 10h à 13h et de 14h à 17h

Tarif 90 €, sur réservation au

06 72 12 52 28 / 06 63 20 83 19 ou

atelierbis@live.fr

Organisé par l'association Atelier Bis

Samedi 11 février

Journée Atelier à thème

Autour des plantes aromatiques et huiles essentielles (pour les voyages, le sport, l'hiver, le stress, les massages).

Foyer rural • Salle 3

Journée payante

Sur réservation au 06 88 14 19 38

Organisée par l'association

Shiatsu Hortense

Mercredi 22 février

Aïoli des Cendres

Salle Yves Montand

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Dimanche 26 février

Loto

Salle Yves Montand

Organisé par l'Amicale des Pompiers



tations

MARS 2023

Samedi 11 mars

Thé dansant

14h - 18h • Salle Yves Montand

Organisé par l'association Ici, on danse

Journée Atelier à thème

Autour des plantes aromatiques et huiles essentielles (pour les voyages, le sport, l'hiver, le stress, les massages).

Foyer rural • Salle 3

Journée payante

Sur réservation au 06 88 14 19 38

Organisée par l'association

Shiatsu Hortense

Dimanche 12 mars

Vide-dressing

Salle Yves Montand

Organisé par l'association Couturemoi

Samedi 18 mars

Commémoration

Fin des hostilités en Algérie

Mairie

Organisée par la municipalité

Samedi 25 mars

Stage Impression 3D et 2D

Initiation au processus d'impression 3D et 2D. Découvrez et utilisez les logiciels nécessaires et abordez les concepts de base de l'imprimante 3D !

De 10h à 13h et de 14h à 17h

Tarif 90 €, sur réservation au

06 72 12 52 28 / 06 63 20 83 19 ou

atelierbis@live.fr

Organisé par l'association Atelier Bis

Les 25 et 26 mars

Carnaval

Centre-bourg

Informations à venir

Organisé par l'association Couturemoi

Le cinéma c'est tout un Art !

À Cadenet, le cinéma La Strada vous propose une séance tous les lundis à 20h30 à la salle Yves Montand du foyer rural.

Vous aurez le plaisir de découvrir des films récents, grand public ou art & essai. À votre disposition : coussins pour le confort et boissons pour la convivialité.

Le programme est consultable sur cinemalastrada.free.fr.

Vous pouvez recevoir la newsletter et devenir bénévole en contactant Françoise Michaux : michauxfrancoise@orange.fr

Tarifs : Entrée 5,50 € - 10 entrées à 45 €

Adhérents et - de 18 ans : 4 €

Adhésion annuelle : 12 €

la Strada
Cinéma d'Art et d'Essai Itinérant

AVRIL 2023

Samedi 1^{er} avril

Les puces des couturières et puces des bricoleurs

Salle Yves Montand

Organisé par l'association Couturemoi

Les 1^{er} et 2 avril

Festival de la Bière

Rencontre des brasseurs locaux

Barbecue géant • De 17h à minuit

Place du 4 Septembre

Organisé par l'Association Culinaire

pour la Promotion de l'Identité

Provençale

Dimanche 2 avril

Théâtre : "Jamais dormir"

Un récit frondeur et aventurier, comme un échantillon des mille vies qui se ré-inventent dans le secret des chambres d'enfants.

17h • Centre culturel La Laiterie

10 € • Réservation sur lagarance.com

Organisé par la Scène nationale

La Garance et le service culturel

municipal de Cadenet

Samedi 8 avril

Journée Atelier à thème

Autour des plantes aromatiques et huiles essentielles (pour les voyages, le sport, l'hiver, le stress, les massages).

Foyer rural • Salle 3

Journée payante

Sur réservation au 06 88 14 19 38

Organisée par l'association

Shiatsu Hortense

Samedi 15 avril

Fête du Sport

Interville Sportive ouverte à tous

Stade André Estienne

Organisée par le service associatif municipal

Repas à thème

Salle Yves Montand

Organisé par l'association Le Temps du Renouveau

Dimanche 16 avril

Rallye cycliste

Salle Yves Montand

Organisé par l'association F.C.V.D.

Cyclo-Club

Dimanche 23 avril

Commémoration

Souvenir Déportation

Mairie

Organisée par la municipalité

Du 21 au 30 avril

Le Grand Ménage de Printemps

Le festival des arts de la rue en Sud

Luberon

Centre-bourg

Programme à venir sur :

legrandmenage.fr

Organisé par Culture Lub'

M A I 2 0 2 3

Dimanche 7 mai

Vide-grenier

Centre-bourg

Organisé par l'association Football

Cadenet Luberon

Lundi 8 mai

Commémoration

Victoire 1945

Mairie

Organisée par la municipalité

Samedi 13 mai

Stage de gravure

Diverses techniques abordées en lino-
gravure et pointe sèche. Impression à
la main ou à la presse à l'atelier.

Public adulte ou adolescent.

De 10h à 13h et de 14h à 17h

Tarif 90 €, sur réservation au

06 72 12 52 28 / 06 63 20 83 19 ou

atelierbis@live.fr

Organisé par l'association Atelier Bis

Dimanche 14 mai

Cadenet S'expose

Découverte des artistes du village à
travers ateliers, expositions et déam-
bulation.

Foyer rural

Gratuit - www.mairie-cadenet.fr

Organisé par le service culturel

municipal.

Floralies

Marché, gastronomie et plantes

Thématique : De la terre à l'assiette

Centre-bourg

Organisé par l'Association Culinaire

pour la Promotion de l'Identité

Provençale

Samedi 20 mai

Repas champêtre

Place du 4 Septembre

Organisé par l'association Le Temps

du Renouveau

J U I N 2 0 2 3

Vendredi 2 juin

Trophée des As'

Cérémonie de mise à l'honneur des
bénévoles associatifs

Foyer rural

Organisé par le service associatif
municipal

Samedi 10 juin

Journée Atelier à thème

Autour des plantes aromatiques et
huiles essentielles (pour les voyages, le
sport, l'hiver, le stress, les massages).

Foyer rural • Salle 3

Journée payante

Sur réservation au 06 88 14 19 38

Organisée par l'association

Shiatsu Hortense

Samedi 17 juin

Thé dansant

Salle Yves Montand

Organisé par l'association Ici, on danse

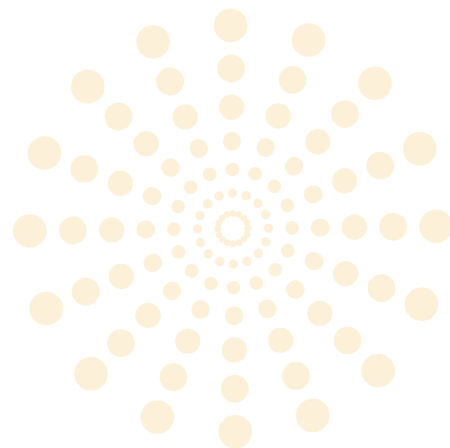
Dimanche 18 juin

Commémoration

Appel du 18 juin 1940

Mairie

Organisée par la municipalité



Invitation

INVITATION

Jean-Marc BRABANT,
Maire de Cadenet
et son Conseil Municipal
sont honorés de vous convier
à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

Le jeudi 5 janvier 2023 à 18h30
Salle Yves Montand



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE :

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Le samedi de 9 h à 12 h sauf le premier samedi de chaque mois.

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**
accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE :

Régie cantine :

Tous les matins de 9 h à 12 h
Mardi : 16 h à 17 h 30
Jeudi : 16 h à 17 h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis
Tél. : **04 90 09 41 40**
Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Mardi au vendredi :
8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS :

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et les mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h.

L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Dans le cadre des mesures sanitaires actuelles, l'assistante sociale reçoit uniquement sur rendez-vous.

Toutes les informations municipales sont sur le **site internet** :

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Valérie GRANGE, Fabrice RIPERT, Monique LEROY, Françoise RAOUX-JACQUÈME, Florent MARTIN, Sabine DÉBIT et Christophe LACOSTE.

Direction de la publication :

Jean-Marc BRABANT

Conception-réalisation :

&com - COPSI MÉDIAS - 06 66 19 80 65

Impression :

Mad Création Cucuron - 06 28 32 84 92

Photo 1^{er} et 4^e de couverture : Mairie de Cadenet

Photos des élus : Hervé Vincent



MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr